



MAIRIE

2 Rue du Château
65700 LAFITOLE
Tél. 05 62 96 41 47



mairie.lafitole@wanadoo.fr
Site internet : www.lafitole.fr

Compte rendu du conseil municipal du Jeudi 15 Février 2024.

Présent.e.s : Mr Guesdon Loïc, Mme Catherine Schweitzer, Mr Patrice Bacarisse, Mr Jean-Luc Posterle, Mr Patrick Delfosse, Mme Nathalie Dannfald, Mme Armelle Pruvost,

Absents Excusés : Mme Christelle Cheron, Mme Vialade Virginie, Mr Christian Capelli, Mme Cécile Artigarrede

Secrétaire de séance : Mme Catherine Schweitzer

Début de séance : 19H30

1. Approbation Compte de gestion 2023.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Loic Guesdon, maire,
Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats du compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1 Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023, y compris la journée complémentaire ;

2 Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3 Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part :

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
7	0	0

2. Vote du compte administratif 2023.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Loic Guesdon, Maire, délibérant sur me compte administratif de l'exercice 2023 , dressé par le Maire, après s'être fait présenté le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, le quel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	41 635.54			420 364.61	41 635.54	420 364.61
Opérations exercice	146 622.26	139 968.72	241 156.03	326 481.00	387 778.29	466 449.72
Total	188 257.80	139 968.72	241 156.03	746 845.61	429 413.83	886 814.33
Résultat de clôture	48 289.08			505 689.58		457 400.50
Restes à réaliser						
Total cumulé	48 289.08			505 689.58		457 400.50
Résultat définitif	48 289.08			505 689.58		457 400.50

2 - Constate que la comptabilité principale, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3 – Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
7	0	0

3. Vente Mobilier

La mairie dispose d'une chaise de bureau et d'un meuble à tiroir quelle propose de mettre en vente.

Prix proposé :

- Bureau + Chaise : 120 €
- Merci de contacter la mairie pour tous renseignements.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
7	0	0

4. Validation devis pour achat Table de pique-nique

Mme Nathalie Dannfald propose un devis pour l'achat d'une nouvelle table de pique-nique pour une installation en bord de l'Adour identique à celle déjà en place dans cette zone.

Le montant de cette table en béton de couleur marron est de 1320 €/HT.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
7	0	0

5. Gestion de l'Adour

Le 10 Janvier, Mme la secrétaire générale des hautes Pyrénées, Mme Nathalie Guillot, Mr le Député, Mr Mournet, Mr le Président de la communauté des communes Adour Madiran, Mr Frédéric Ré, Mr le Maire, Loic Guesdon et des représentants de la DDT et du syndicat de l'Adour se sont retrouvés au pont de l'Adour. L'objectif était de voir comment des travaux de sécurisation pour les maisons d'habitation se situant le long de la rue des Pyrénées pouvaient s'engager tout en respectant le cadre réglementaire très contraignant aux abords des cours d'eau. Chaque acteur a mis en évidence ses volontés et ses contraintes. Un compromis a été trouvé. Des travaux devraient être engagés par le syndicat dans l'année 2024.

6. Gestion des fossés

Mr Jean Luc Posterle a reçu à la mairie le mardi 30 Janvier, les maires d'Artagnan, de Liac, le 1^{er} adjoint de Gensac ainsi que Mr Bonnacarrère, représentant du département sur notre territoire, Mr Jeremy Astau, technicien du syndicat Adour Amont et Mr René Fréchou, président du syndicat d'irrigation.

L'objectif de la réunion était d'envisager des travaux d'entretien des fossés sur les communes. Mr Bonnacarrère a donné la marche à suivre pour la déclaration en amont des travaux de curage pour les fossés communaux. Devant l'insistance des élus, des travaux d'entretien seront aussi réalisés dans les fossés le long de la départementale.

Mr Jean Luc Posterle et Mr René Fréchou ont convenu de réaliser des travaux en même temps pour le compte de la commune et du syndicat d'irrigation afin d'être plus efficace et de diminuer les coûts des travaux.

7. Informations diverses

- Mme Nathalie Danfald, Mr le maire et avec l'aide précieuse de Mme Marianne Sembres, secrétaire de mairie, remettent à jour le logiciel de gestion de suivi du cimetière qui jusqu'à présent n'était pas en fonctionnement.
- Le photocopieur de la mairie a été changé. Un nouveau contrat établi avec la société CANON permet d'effectuer des économies de l'ordre de 600 €/an.
- La commission communication composée de Virginie Vialade, Patrick Delfosse, Catherine Schweitzer, Patrice Bacarisse et d'Armelle Pruvost prépare la publication du nouvel écho Lafitolais.

- Un manque d'éclairage public a été constaté dans la commune suite à la défection de plusieurs pylônes. Des actions de réparations ont été menées avec le Syndicat D'Énergie (SDE). La mairie reste à l'écoute pour remonter au SDE les pylônes encore défaillants.

8. Questions diverses

- Mr Patrice Bacarisse propose de mettre un support vélos au niveau du complexe. Le conseil répond favorablement à cette étude. Une proposition concrète sera faite lors d'un prochain conseil.
- Un devis pour la récupération de 3 tombes en abandon a été réalisé.

9. Agenda

- Le prochain conseil des aînés aura lieu le vendredi 08 Mars à 16h à la mairie. Venez Nombreux avec des photos anciennes, des travaux pratiques sont prévus.
- La commission communale des impôts dire
- cts aura lieu le Vendredi 08 Mars 2024
- Le prochain conseil municipal aura lieu le Mardi 12 Mars à 19h30.

Fin de séance : 21h00